

Edito

Enjeux et défis de l'eau

Parler d'enjeux, de défis, de rareté de l'eau à des Brestoïses pourrait relever de la provocation. L'eau ruisselle dans nos rues, arrose nos jardins, coule au robinet de nos maisons, quand nous le voulons, autant que nous le voulons. Alors pourquoi s'en préoccuper ?

Eh bien, même si l'eau n'est pas pour nous un souci, du moins aujourd'hui, elle n'en demeure pas moins précieuse et savoir d'où elle vient, si elle est de bonne qualité, ce que nous réserve l'avenir, sont des questions qui méritent d'être posées.

Et puis, jouir en abondance d'un bien ne doit pas nous empêcher de nous interroger. En est-il ainsi partout dans le monde et en sera-t-il toujours ainsi, même chez nous ?

Premier constat : entre 2 et 4 milliards d'humains n'ont pas un accès suffisant à l'eau potable, tant la

répartition des ressources est inégale à travers le globe.

Deuxième constat : l'augmentation et la concentration de la population associées au réchauffement climatique, déjà commencé, ne peuvent mener que vers une situation de tension voire de pénurie.

La Bretagne est-elle concernée par cette menace ? À court terme, sans doute pas, du moins pas dans l'ouest breton. Et pourtant, des périodes de sécheresse plus longues ne sont-elles pas annoncées ? La Bretagne tempérée ne va-t-elle pas, à terme, attirer une population fuyant les chaleurs excessives des autres régions ? Répondre oui à ces questions, c'est nous inciter à avoir la main moins leste sur le robinet.

Oui, l'eau est un bien précieux ; deviendra-t-elle un luxe ? Après la quête de l'or noir, viendra peut-être celle de l'or bleu.



Les pêcheurs de La Pérouse

1^{er} décembre : il fait froid, le vent est glacial et pourtant le soleil est là et la mer haute est bleue.



Le phoque est absent, les pêcheurs en profitent. Ce sont des habitués, ils passent plusieurs heures à lancer leurs lignes. Ils sont debout ou assis sur le mur. Il y a une seule femme parmi les dix pêcheurs présents, c'est elle qui a le seau le plus plein de seiches et de calamars.



Ils viennent de Brest-Centre, de Bellevue, de Saint-Pierre, de Bohars ou de Landunvez. Ils cuisinent en général eux-mêmes le calamar. Leurs recettes l'accrochent avec ail, oignons, écha-

lottes, tomates ou ananas. Elles trahissent leurs origines : Ouessant, Tunisie, Sri Lanka.



Une étoile de mer pend au bout d'une ligne : « qu'allez-vous en faire ? la manger bien-sûr : tout ce qu'on peut pêcher dans la mer, on le mange. On découpe les bords durs de l'étoile et au centre, c'est tendre, on peut le faire griller dans la poêle, comme un calamar ! »

Pour aucun de ces pêcheurs, la pollution ne saurait être un souci.



Renouvellement des CCQ

Le mois de novembre a vu notre conseil consultatif se renouveler de manière importante tant au niveau du nombre qu'au niveau de l'âge. Nous sommes aujourd'hui 121 personnes dont 85 nouveaux. Le plus jeune de nos membres est un lycéen de 16 ans. La plénière du 24 novembre s'est déroulée de façon conviviale puisque les anciens ont accueilli les nouveaux en leur présentant les différents sujets en cours d'étude : la communication du CCQ, le Petit Patrimoine, le Plan Piéton, Embellir la ville. Bien évidemment, un « panneau d'expression libre » était réservé aux nouvelles idées/projets que les nouveaux n'ont pas manqué de remplir. Nous avons donc réussi à faire partager notre envie d'améliorer la vie du quartier de Brest-Centre.

Changement de maire-adjoint

Réza Salami est appelé à de nouvelles fonctions (Urbanisme et habitat). Yann Masson le remplace. À cette occasion, nous avons lu un petit poème lors de la présentation des vœux :

*À Brest-centre, au Conseil de Quartier,
nous voulons dire combien nous avons aimé
réaliser des projets en toute liberté
et ce, pendant de nombreuses années,*

*sous la présidence de Réza Salami
qui, naturellement, est devenu un ami.*

*Il rêve d'irriguer la société de poésie collective,
nous lui souhaitons de belles initiatives
pour, mieux qu'un simple édile,
avec les habitants, enchanter la ville*

*à l'Habitat et l'Urbanisme,
avec légèreté et optimisme !*

Informations sur les dossiers en cours

- **Place de la Liberté** : Les travaux ont commencé ce mois-ci pour se terminer en juin. L'accès à la place est interdit.
- **Ilôt Foch** : Réunion prochainement sur le planguide.
- **Ilôt Cerdan** : Présentation du cahier des charges aux participants à la consultation en février.
- **Haut Jaurès** : en attente de la finalisation du projet artistique pour le printemps.
- **Embellir** : Une visite a permis de faire un état des lieux avec les nouveaux membres du conseil. Les réunions se mettent en place à partir de janvier.
- **Réflexion sur la société** : Des réunions se tiennent tous les mardis de janvier à 18h30 – salle Chertemps pour préparer l'action de cette commission.
- **Plan Piéton** : Vous pouvez ajouter vos remarques sur le site de la ville « mobilité durable ».
- **Patrimoine** : Une réunion (jeudi 8 février – 18h – salle Chertemps) fera le point sur l'attribution du label Ville d'Art et d'Histoire. Ce sera l'occasion de connaître les idées et projets des participants à ce groupe.

Vous trouverez les comptes rendus de toutes les réunions sur notre site Internet. La plénière aura lieu le 16 février à 18h30 - salon Colbert.

Eau du Ponant



Depuis le 1^{er} avril 2012, Eau du Ponant assure la gestion de l'eau potable et de l'assainissement sur le territoire de la Métropole et d'autres collectivités des pays de Brest et de Landerneau ; nous avons rencontré Karine Coz-Elléouet, directrice des relations usagers et communication.

Pourquoi être passé d'une gestion privée de l'eau à une gestion publique ?

En raison d'une double opportunité : la fin simultanée du contrat de concession Veolia dans plusieurs collectivités, et la loi de mai 2010 créant une entité juridique nouvelle qu'est la Société Publique Locale, qui permet d'assurer la gestion de l'eau sur un territoire élargi.

Quels sont les avantages de la Société Publique Locale ?

Les actionnaires d'Eau du Ponant sont la métropole brestoise et trois syndicats, représentant un total de vingt cinq communes (avec l'île de Molène). L'intérêt de ce mode de gestion est triple :

- assurer une maîtrise totale de la société gestionnaire par les représentants des collectivités actionnaires ; le conseil d'administration est en effet composé d'élus, issus des collectivités,
- préserver une souplesse de gestion grâce au statut de droit privé de la société, sans la contrainte de la rémunération des actionnaires,
- investir la totalité des excédents budgétaires et contrôler la pertinence des investissements, sans la préoccupation d'un retour financier immédiat.

Dans la Métropole, d'où vient l'eau que nous buvons ?

Quatre sources : l'Elorn, avec l'usine de Pont ar Bled, la Penfeld, avec l'usine de

Usine de Pont ar Bled



LES INSTALLATIONS D'EAU POTABLE



Kerleguer en Bohars, le Costour, avec l'usine face à la plage du Moulin Blanc et deux captages dans la nappe phréatique à Plougastel-Daoulas. Après avoir subi tous les traitements réglementaires, l'eau est acheminée par un réseau de canalisations jalonné de réservoirs et de châteaux d'eau (voir carte).

Pourquoi sent-elle parfois le chlore ?

Parce que son ajout est le seul moyen d'éliminer les micro-organismes, mais cette odeur est surtout perceptible en début de

réseau ; à l'avenir, une meilleure répartition des injections sur le réseau pourrait remédier au problème.

La qualité gustative de l'eau est une vraie préoccupation : Eau du Ponant a formé un groupe de goûteurs volontaires pour identifier les différents saveurs et odeurs de l'eau ; ils sont en quelque sorte « les sommeliers » de la cave Eau du Ponant.

Et l'assainissement ?

Il est assuré par un réseau d'égouts aboutissant à deux stations d'épuration, l'une



au port de commerce, l'autre à La Maison Blanche. Ce réseau est dit unitaire lorsque la canalisation est unique pour les eaux usées et les eaux pluviales, essentiellement là où l'habitat est très dense ; il est dit séparatif en présence de deux canalisations, en zone d'habitat plus dispersé, imposant aux résidents l'obligation d'un double branchement. Ce réseau est jalonné de postes de relevage nécessaires pour acheminer les eaux vers les stations.

Retrouvez toutes les infos du réseau d'eau potable sur : www.eauduponant.fr

Radio-lavoir avant l'arrivée

Les 18^{ème} et 19^{ème} siècles ont été marqués par de nombreuses épidémies, souvent causées par de mauvaises conditions d'hygiène. On prélevait l'eau alimentaire, on lavait les animaux s'y côtoyaient. C'est pour cette raison qu'ils ont décidé que « les communes sont en de bonnes conditions de salubrité ».

Pour la première moitié du 20^{ème} siècle, le principe de changer le linge de corps une fois par semaine était une règle assez générale. Il faisait partie de tout un endimanchement vestimentaire qui permettait d'être présentable au bourg, notamment pour se rendre à la messe.

Au 19^{ème} siècle, en particulier pour le gros linge, comme les draps, on en était encore à la période des lessives biannuelles, au printemps et à l'automne. Cela laisse donc supposer, soit qu'on avait une bonne réserve de linge de maison, soit qu'on en changeait peu souvent !

Plus près de nous, jusqu'aux années cinquante, les lessives se sont multipliées

Les lavoirs à Brest-Centre

- Le quartier avait au moins trois lavoirs :
- 25 rue Conseil (1889 – 1970) –
 - 6 rue Arago – Quartier Kérignon
 - Moulin Grivard - Quartier du M...

Le lavoir de la rue Conseil a été restauré en 2013 avec l'aide financière de différentes collectivités territoriales. Mylène et Daniel Larvor l'ont modélisé en 3D. S'adresser au PL Guérin pour connaître les horaires d'ouverture.

Le lavoir de la rue Arago est toujours en eau mais sa restauration qui était envisagée au début des années 2010 se fait toujours attendre.

Le lavoir du Moulin Grivard a été démoli pendant la dernière guerre (?). Il était situé au niveau du terrain de tir à l'arc (rue Poullic al Lor).

Plus d'infos sur les lavoirs du pays de Brest : <http://www.wiki-brest.net/index.php/Portail:Lavoir>

...ée du numérique...

marqués par un certain nombre
des eaux de mauvaise qualité. Au lavoir,
fait le linge, et les hommes et les
femmes, dès 1789, les élus de la nation
ont tenté de garantir aux habitants de

accès à l'eau autour des lavoirs, qu'ils soient privés ou publics. Existents, en effet, des lavoirs attachés à une seule maison ou une seule ferme, proches ou éloignés du logis. La nature de l'emplacement et de l'alimentation en eau des lavoirs est également variable. Proches ou loin des habitations, ils sont installés au bas d'une prairie, en contrebas d'une source ou d'une fontaine, en bordure d'un ruisseau ou d'une rivière. Il existe aussi des lavoirs publics, propriétés d'une commune et généralement situés dans l'agglomération.

Le lavoir – Domaine de la femme

Le lavoir est, avant tout, le domaine réservé des femmes. Quand le lavoir est public, il est avant tout le carrefour de la

communication, le centre de l'information. Le linge à laver renseigne la lavandière sur la vie des familles. Les regards inconvenants des curieux lisent sur le fil à linge les événements familiaux. C'est là que les femmes tiennent conseil. Le lavoir public peut être un lieu de conflit, avec crêpages de chignons et joutes verbales.

Se rendre au lavoir le dimanche, c'est faire affront au Seigneur Dieu (mais aussi à la communauté villageoise), et risquer d'attirer sur soi sa colère. De même, étendre du linge le dimanche, c'est attirer le Diable chez soi. De même encore, laver le samedi après-midi (si proche du dimanche) entraîne la réprobation villageoise.

D'après Lavandières de jour, lavandières de nuit : Bretagne et pays celtiques - Daniel Giraudon - CRBC 6 décembre 1996

Centre

Lavoirs :
Quartier St Martin
à
Merle Blanc

Lavoir de la rue Conseil



Girard

Connaissez-vous votre quartier de Brest-Centre ?

Ces deux photos ont été prises récemment dans le centre-ville de Brest. Retrouvez les lieux photographiés. (réponses sur cette page)



photo 1

: 1 otohP
maIS ed eur ,naP ahtraM eniatnoF



photo 2

: 2 otohP
ydenneK nidraj ud nissaB

AU NOM DE LA RUE... LE NOM DE LA RUE...

Astronome, physicien et homme d'État français, **François Arago** est né le 26 février 1786 à Estagel, à côté de Perpignan.

Ancien élève puis professeur à l'École Polytechnique, il fut aussi membre de l'Académie des Sciences et, en même temps, chercheur à l'Observatoire de Paris.

Ses travaux de recherche portèrent surtout sur l'astronomie qui fut sa passion, sans négliger pour autant la physique fondamentale : le magnétisme et le traitement de la lumière.

Parallèlement à ses activités d'enseignant et de chercheur, Arago mena une carrière politique à une époque mouvementée de l'Histoire de France. Il fut député républicain durant la Monarchie de Juillet, de 1830 à 1848. Après la chute de Louis Philippe, il participa au gouvernement provisoire qui instaura la II^e république ; à ce titre, il signa le décret abolissant l'esclavage. Après l'élection d'une Assemblée Constituante, il présida une commission exécutive de 5 membres, chargée de diriger le pays, faisant de lui, pendant une brève période, le premier personnage de l'État.

Fervent républicain, déçu par Napoléon III qui lui confisqua « sa » république, il se retira de la vie politique et professionnelle, et mourut à Paris le 2 octobre 1853. Brest l'honore avec une rue dans le quartier Saint Martin.

Source : [Wikipedia](#)

AGENDA

- 2 & 3 février : **Forum Social Brestois** - Cinéma Les Studios / PL Guérin
- 13 février : **Conférence "Nature, culture et jardins dans et autour de la ville ; les jardins partagés, le cas de Gennevilliers"** - Fac Segalen / de 18h à 20h
- 17 mars : **Le Rond de Jardin fête ses 10 ans !** - Place Nicolas Appert (Kerigonan)
- 14 avril > 16 juin : **Uptown Session #2** - Haut Jaurès (divers lieux)

Suivez-nous, écrivez-nous

www.ccq-brest-centre.net
ccqbrestcentre@gmail.com

 sur Twitter
[@ccqbc](https://twitter.com/ccqbc)

 sur Facebook
[CcqBrestcentre](https://www.facebook.com/CcqBrestcentre)

 et sur le site
Internet

Comité de rédaction : François Balcon, Jean-Luc Déniel,
Laure Dosso, Pauline Lesquivit, Vincent Grésil, Philippe Saget.

Imprimé sur papier
recyclé et mis
en page avec Scribus



Sauf avis contraire, les articles et photos sont sous licence "creative commons" "by-nc-sa" : droit de reproduire et de modifier sans utilisation commerciale avec partage des conditions initiales.